



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



VILLE DE POINTE-A-PITRE

Région et Département de la Guadeloupe

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

COURRIER ARRIVÉ LE

29 JUL. 2020

S/PREFECTURE DE POINTE-À-PITRE

5^{ème} séance de l'année
Vendredi 17 juillet 2020

Sous la présidence
de Monsieur Harry DURIMEL
Maire de la Ville de Pointe-à-Pitre

Convocation adressée aux élus
Le 10 juillet 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 33

PRESENTS

Harry DURIMEL
Tania GALVANI
François PELLECUIER
Corinne DIAKOK-
EDINVAL
Henri ANGELIQUE
Cécile BOUCAUD
Philippe RIBERE
Marie-Hélène SALOMON
Jimmy LOUIS
Rosette BENNETO
Georges BREDDENT
Dominique DOLMARE
Yann NANETTE
Badi FADDOUL
Marie-Andrée MANDIL
Alain SOREZE

PRESENTS

Madly PAULIN-GARGAR
Myriame LACROSSE
Bruno FANFANT
Michèle ROBIN-CLERC
Jean-Marc SOUKAÏ
Danita LEBRERE
Alex AUCAGOS
Marie-Odile LOUIS-
ALPHONSE
Jacques BANGOU
Jean-Charles SAGET
Evelyne DEMOCRITE
Claude BARFLEUR
Monique DECASTEL
Mehdi KEITA
Loïc MARTOL
Marie-Eugène TROBO-
THOMASEAU

ABSENTS

Sandra ENJARIC
(Procuration à Jean-Charles
SAGET)

DEBAT DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

DEBAT DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2312-1,

Entendu le rapport du maire et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DONNE ACTE AU MAIRE

- De la transmission des dispositions arrêtées pour les Orientations budgétaires 2020, telles que figurant au document transmis aux élus du Conseil municipal lors de la convocation à la présente séance, et joint à la présente délibération.
- De la discussion qui s'en est suivie.

Pointe-à-Pitre, le 17 juillet 2020

Acte rendu exécutoire
après envoi en Sous-préfecture
le : 29 JUIL. 2020
et publication ou notification
du : 29 JUIL. 2020

Le Maire

Harry DURIMEL

COURRIER ARRIVÉ LE
29 JUIL. 2020
S/PREFECTURE DE POINTE À PITRE